



Paiement carte bancaire sécurisé

Par **Cemustian**, le **18/03/2016** à **07:48**

Bonjour, J'ai procédé à l'achat, en ligne, de deux tickets pour un concert, le 07/01/2016 : PAIEMENT CB de 63,00 EUR. Au moment du paiement, j'ai eu pour message : "le paiement à échoué veuillez réessayer ultérieurement".

Étant donné le peu de places restantes pour le concert, j'ai immédiatement choisi un autre site de réservation. Cette fois au moment de payer j'ai dû attendre de recevoir, par sms, un code pour confirmer mon paiement. Pour ce qui est du paiement qui a échoué, je n'ai eu aucun sms pour pouvoir confirmer ce paiement (sms qui d'évidence est le principe de sécurité) pourtant l'encaissement a bien eu lieu.

J'ai contacté tickenet qui m'a aussitôt renvoyé vers ma banque. Il s'agit du crédit mutuel qui s'est alors contenté de l'évitement en me disant que j'ai communiqué le numéro de la carte... etc . Bien sûr que je suis à l'origine de la transaction ; cependant à chaque transaction en ligne avant qu'il y ait confirmation du paiement je reçois un code, par sms, à fournir et ce code je ne l'ai jamais eu. Rappelant ma banque, la personne en ligne m'a confirmé des problèmes techniques qui ont pu survenir lors de mon achat et, particulièrement, a confirmé que je n'ai pas eu de sms me permettant de confirmer mon paiement à tickenet. Elle m'a également confirmé que pour le paiement, quelques minutes après, sur l'autre site, j'ai bien eu un sms me permettant de finaliser l'action. Il en ressort que suite à des problèmes informatique au niveau de la banque, sur lesquels je n'ai aucune action, et alors qu'il est question de paiement sécurisé, j'ai été pénalisé de 63 €. A ce jour malgré des courriers successifs je n'ai toujours pas été remboursé.

Pourriez vous me préciser mes droits ?

Merci

C Muller